

**PROVINCE DE QUÉBEC, LE 27 NOVEMBRE 2017  
MUNICIPALITÉ DE ST-JOSEPH-DE-LEPAGE**

Lundi, vingt-sept (27) novembre 2017 se tenait à 20H00 au Centre Lepageois, l'assemblée extraordinaire du conseil municipal de St-Joseph-de-Lepage.

Étaient présents: messieurs les conseillers : Jasmin Couturier, Ghislain Vignola, Hugo Béland et Yann-Érick Pelletier.

Tous formants quorum sous la présidence de monsieur Réginald Morissette, maire.

Tammy Caron, directrice générale et sec-trés. est aussi présente.

**Confirmation que tous ont reçu l'avis de convocation.**

Monsieur le maire, vérifie que tous ont reçu l'avis de convocation : réponse affirmative de tous.

**2017-203      ATTESTATION FIN DE TRAVAUX-RANG 4 EST-AIRRL**

Sur proposition de Monsieur Yann-Érick Pelletier et appuyé par Monsieur Jasmin Couturier et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage atteste que les travaux de réfection de chaussée dans le rang 4 Est, pour le programme AIRRL sont finalisés.

**2017- 204      FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE.**

Il est proposé par Monsieur Hugo Béland et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit levée à 20h05.

Je, Magella Roussel, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal.

\_\_\_\_\_  
**Magella Roussel, maire**

\_\_\_\_\_  
**Tammy Caron, dir.-gén.    sec.trés.**